

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA11-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

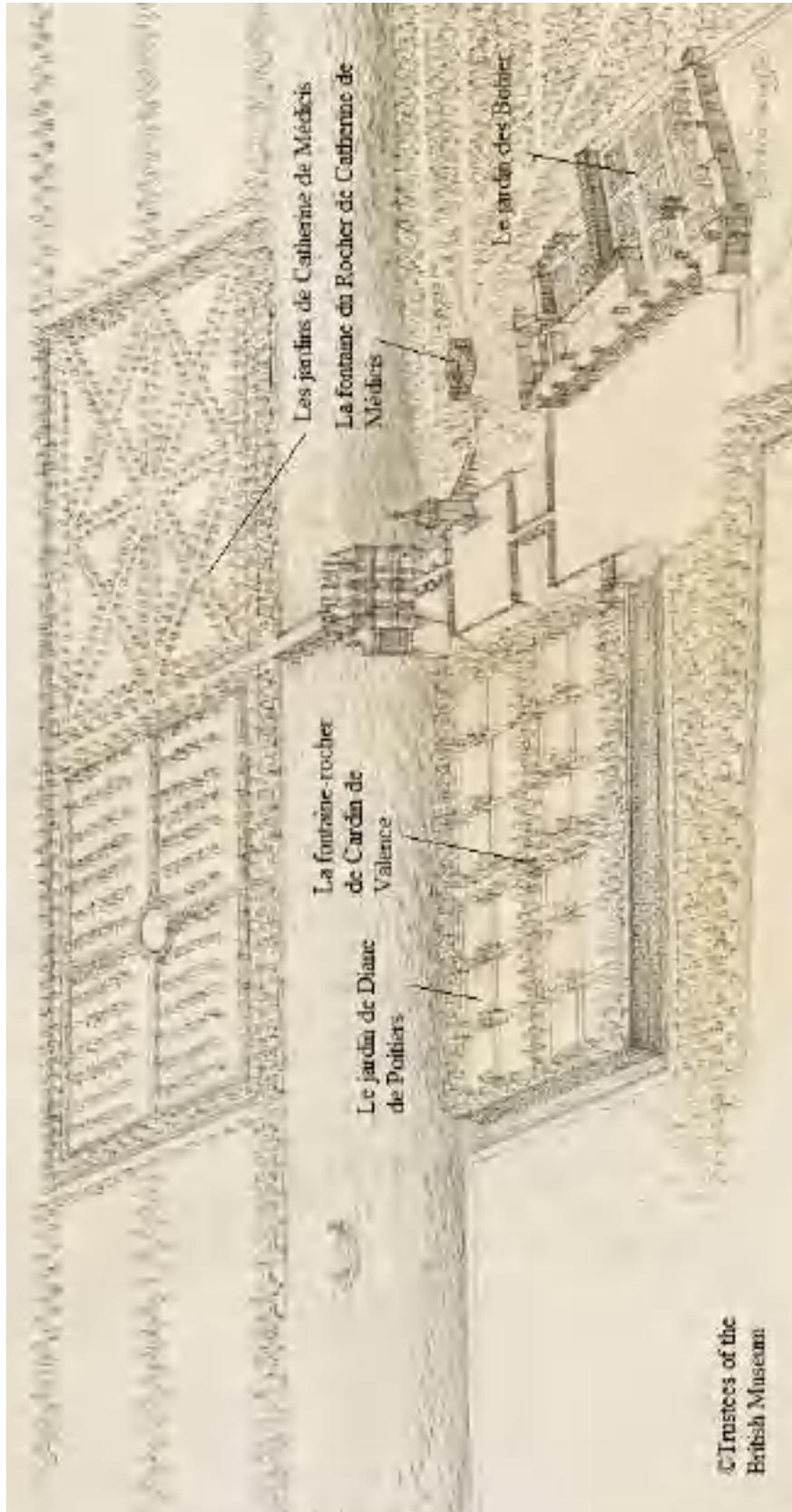
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°11

Décrivez ce jardin (le parc du château de Chenonceau en Indre-et-Loire) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA12-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

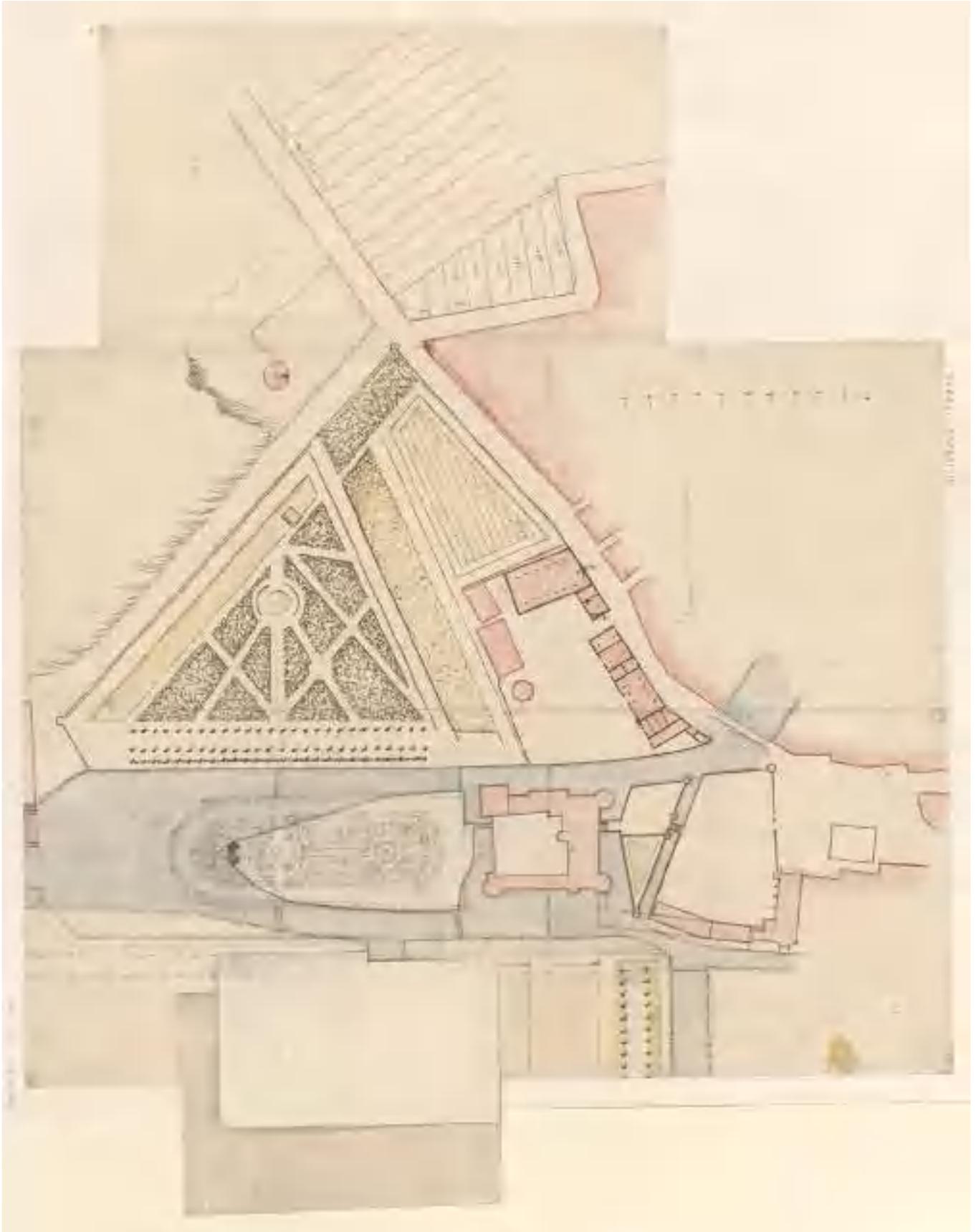
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°12

Décrivez ce jardin (le parc du château de Maintenon en Eure-et-Loir) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA13-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

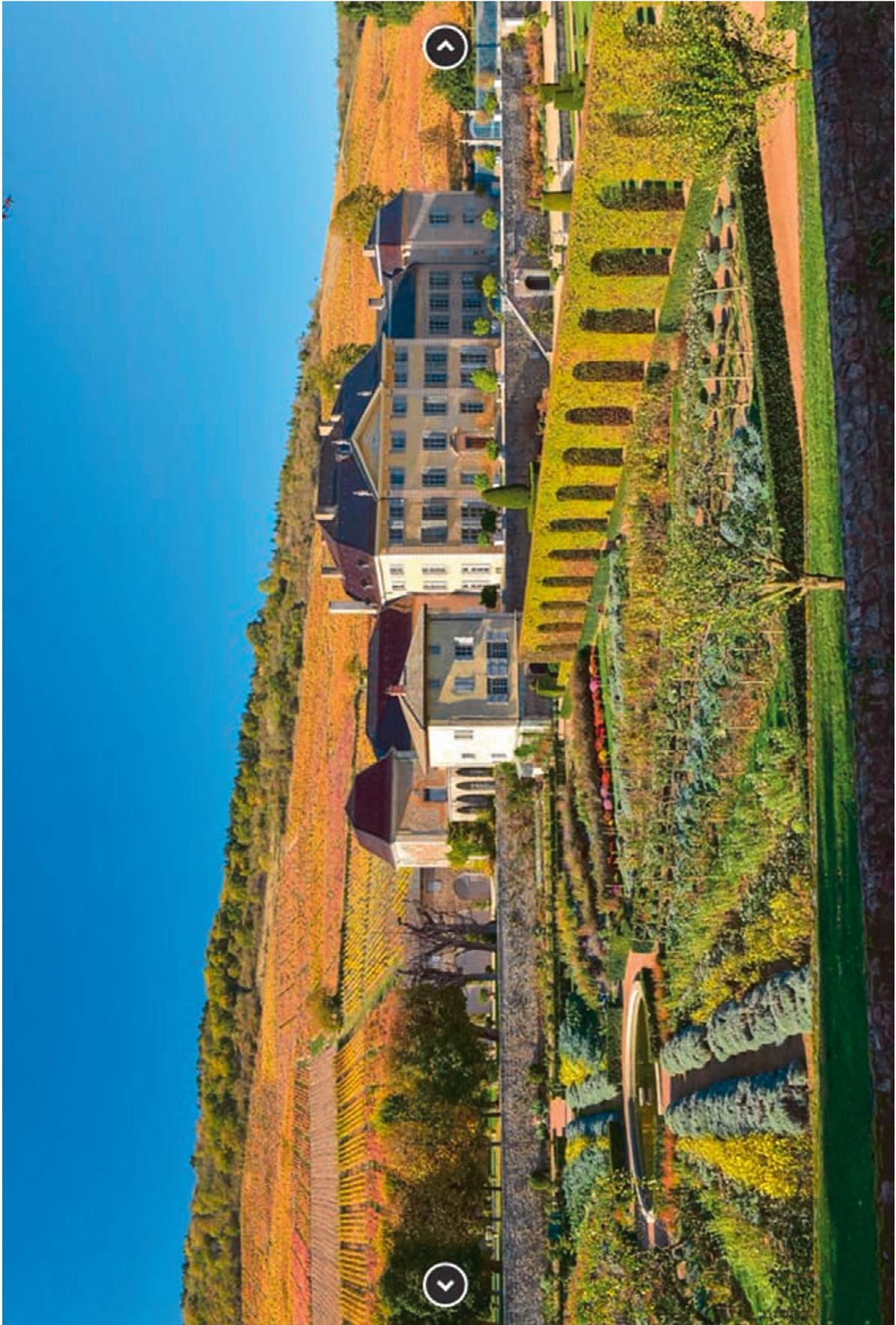
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°13

Décrivez ce jardin (le parc du château de La Chaize dans le Rhône) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.







Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA14-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

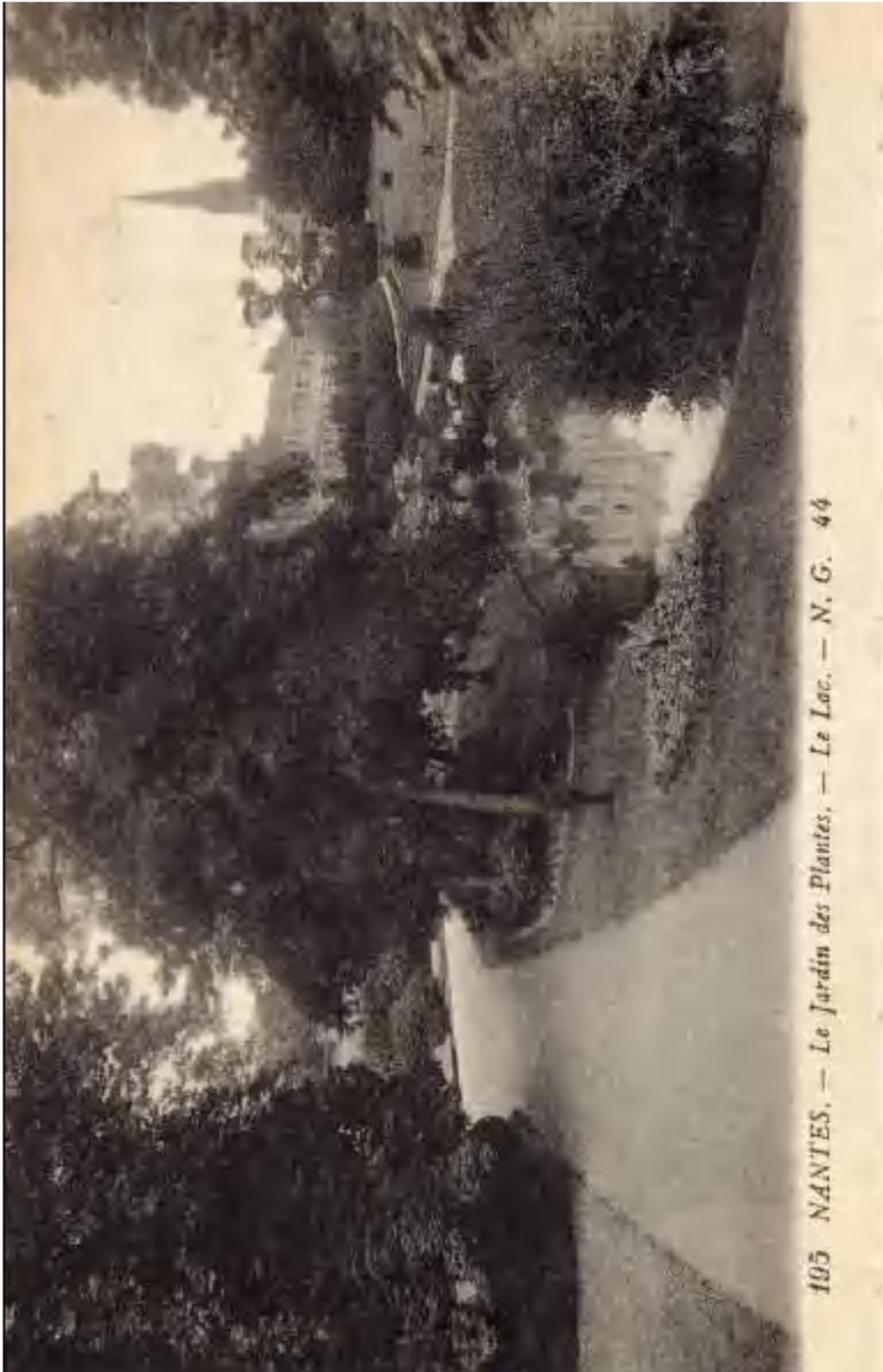
Ce document comporte 5 pages

SUJET N°14

Décrivez ce jardin (le jardin botanique de Nantes) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.



Document 2



195 NANTES. — Le Jardin des Plantes, — Le Loc. — N. G. 44



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA15-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

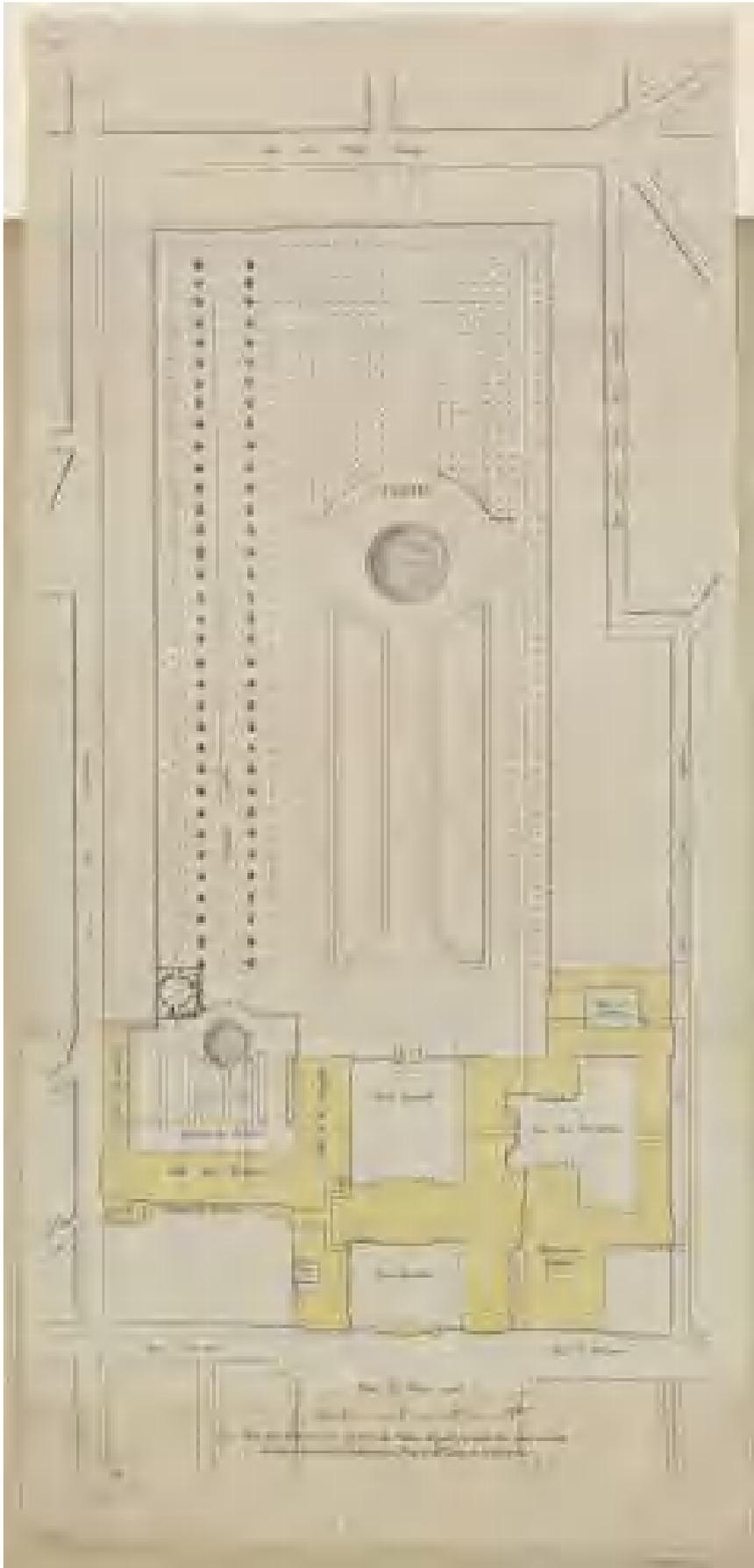
À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

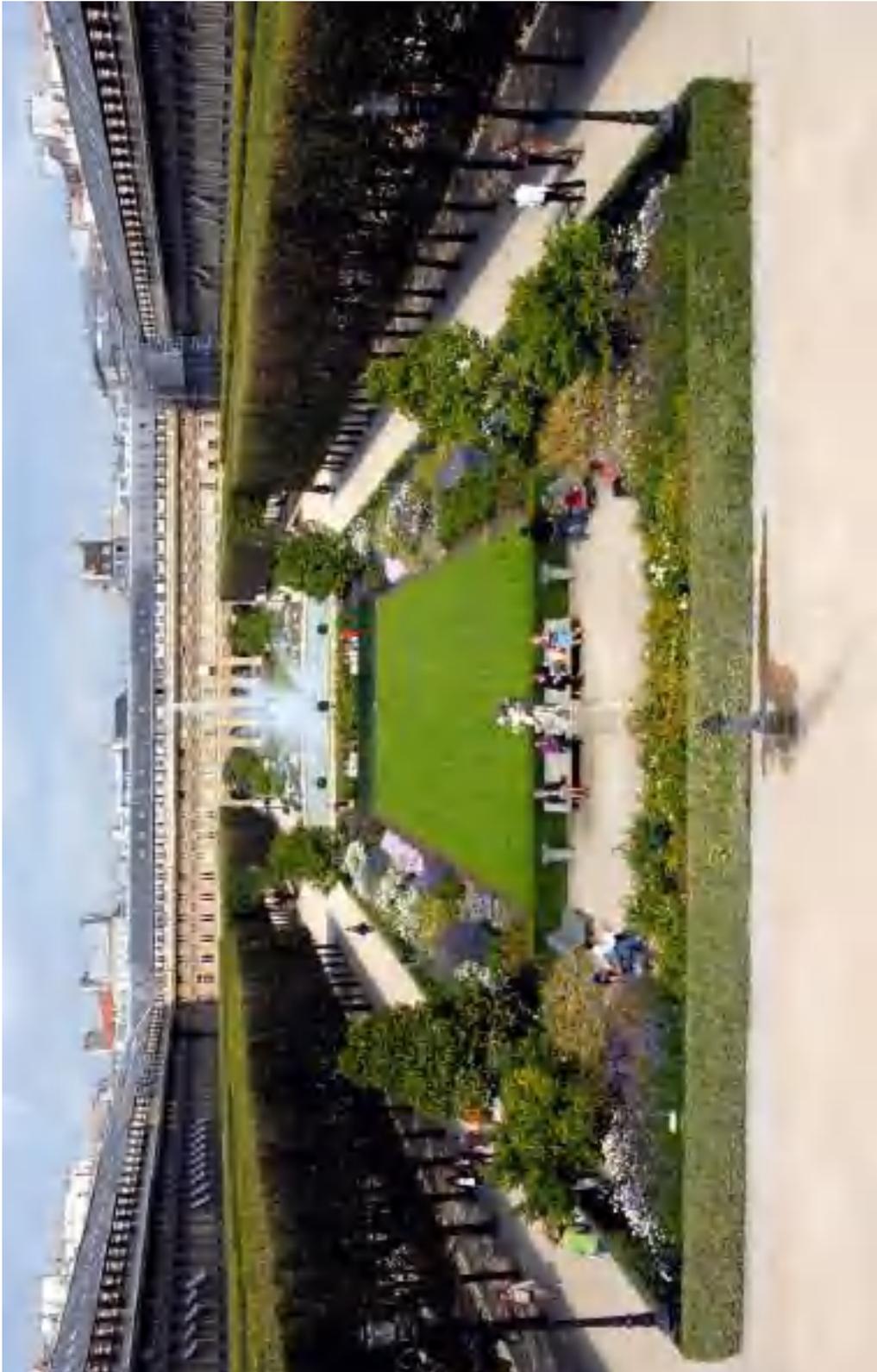
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°15

Décrivez ce jardin (le jardin du Palais-Royal à Paris) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.





Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA16-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°16

Décrivez ce jardin (le château de la Roche-Courbon en Charente-Maritime) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Remplacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1







Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA17-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°17

Décrivez ce jardin (le jardin du château de Saint-Germain-en-Laye) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA18-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

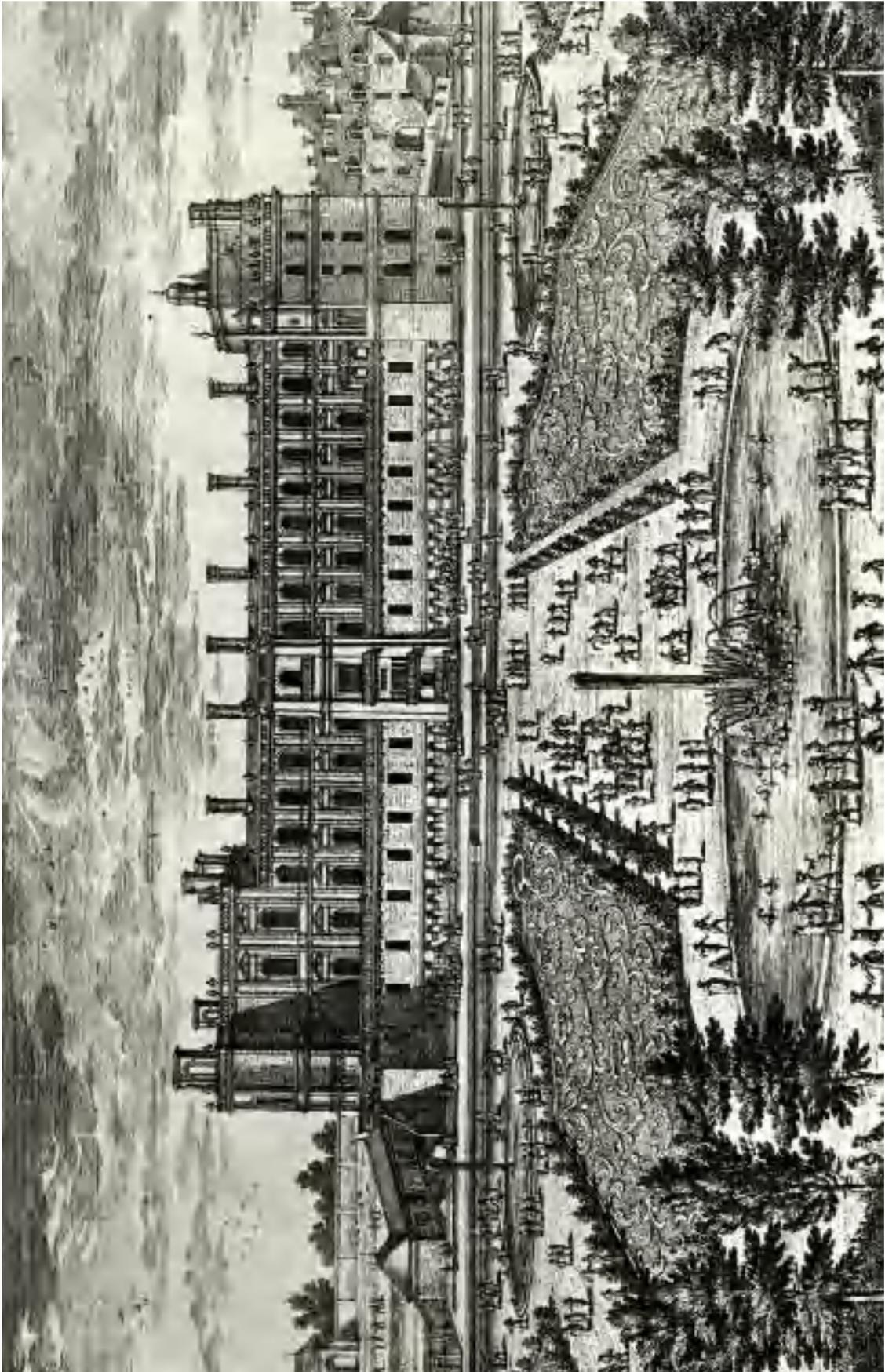
SUJET N°18

Décrivez ce jardin (le jardin du château de Saint-Germain-en-Laye) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

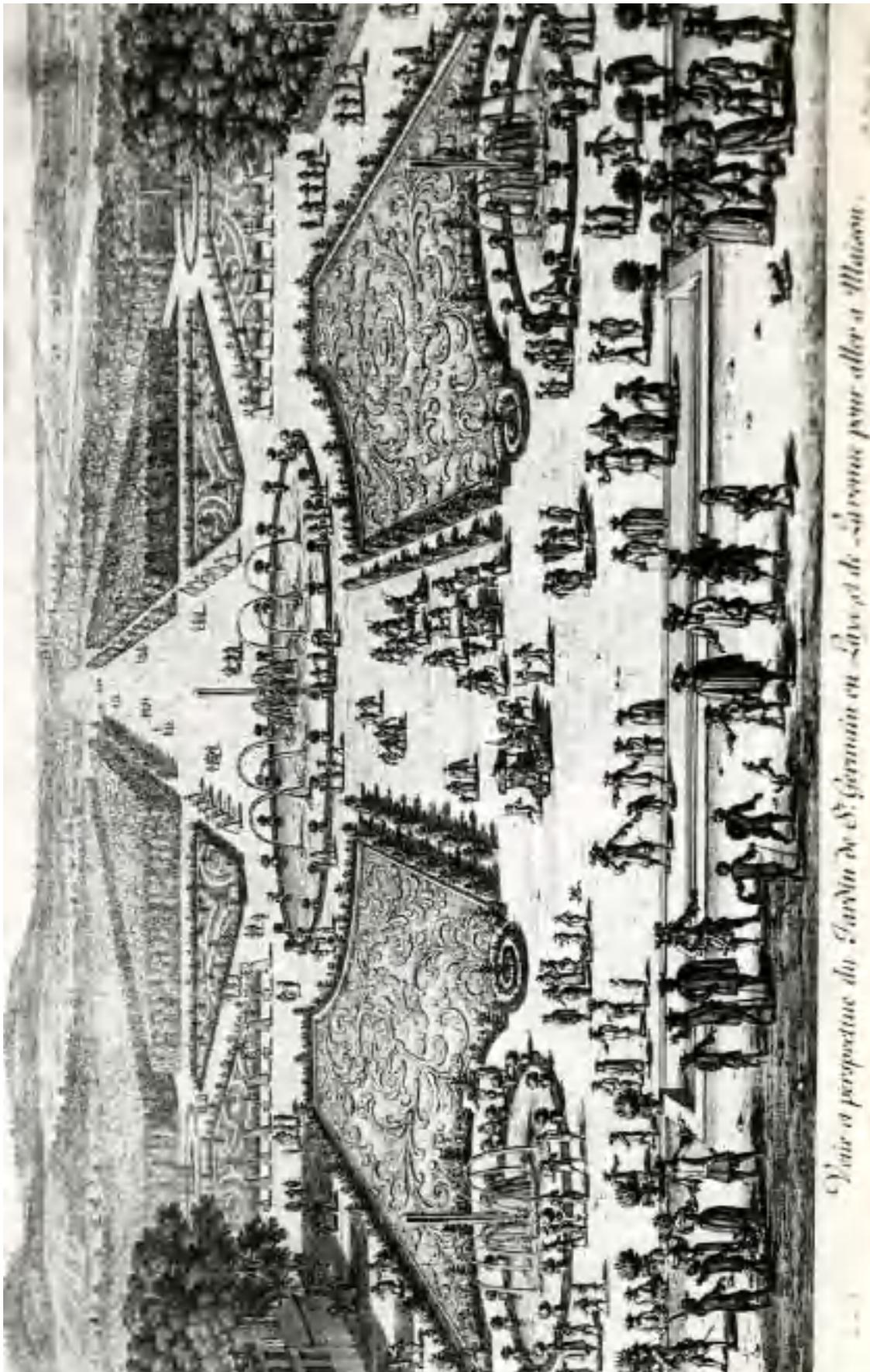
Document 1



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA19-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°19

Décrivez ce jardin (le jardin du château de Saint-Germain-en-Laye) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

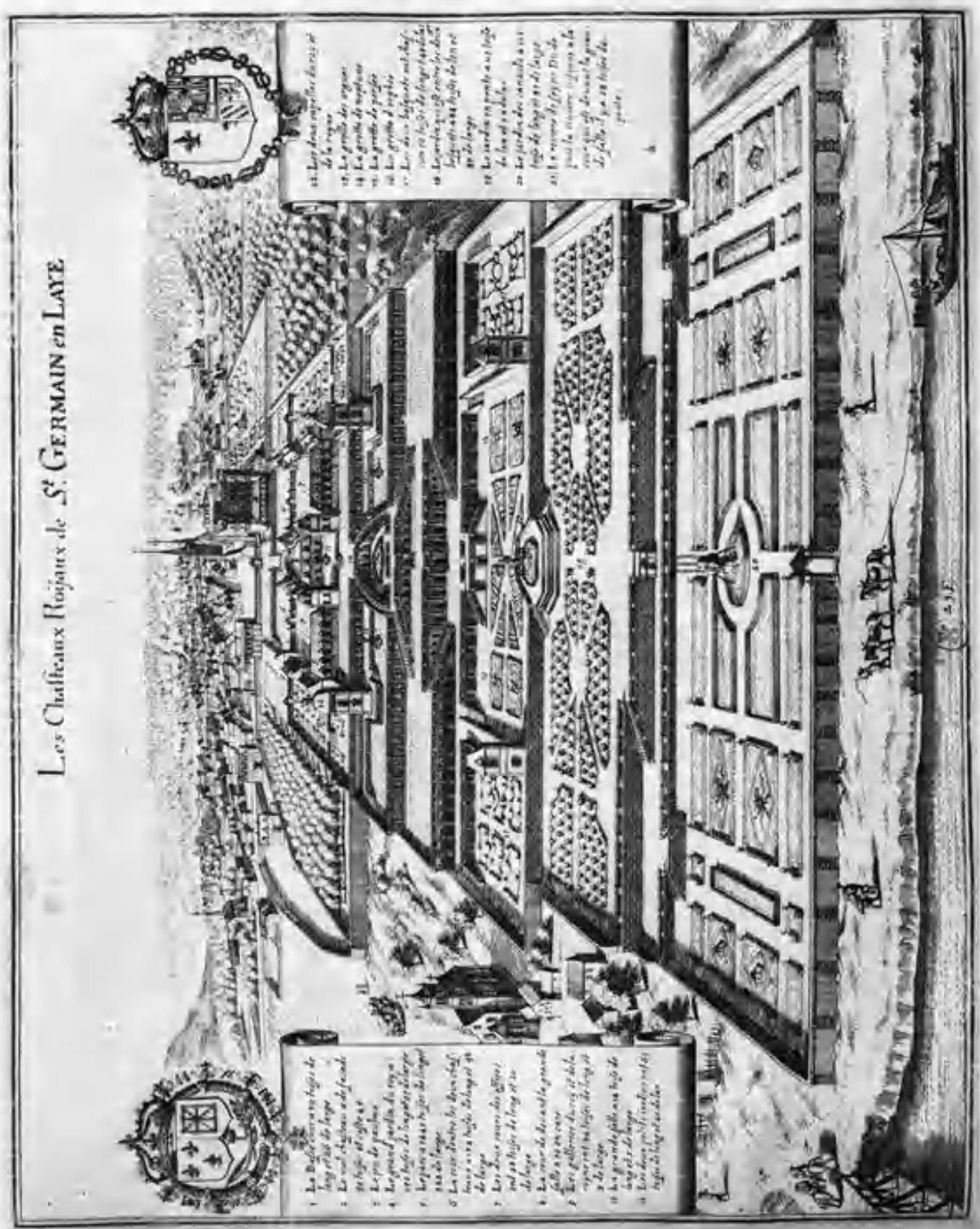
Les Châteaux Roïaux de S^t GERMAIN en LAYE



12. Les deux royaumes de France et de la Bretagne.
13. Les grands des royaumes.
14. Les grands de Bretagne.
15. Les grands de France.
16. Les grands de Bretagne.
17. Les deux royaumes de France et de la Bretagne.
18. Les grands de France et de Bretagne.
19. Les grands de France et de Bretagne.
20. Les grands de France et de Bretagne.
21. Les grands de France et de Bretagne.



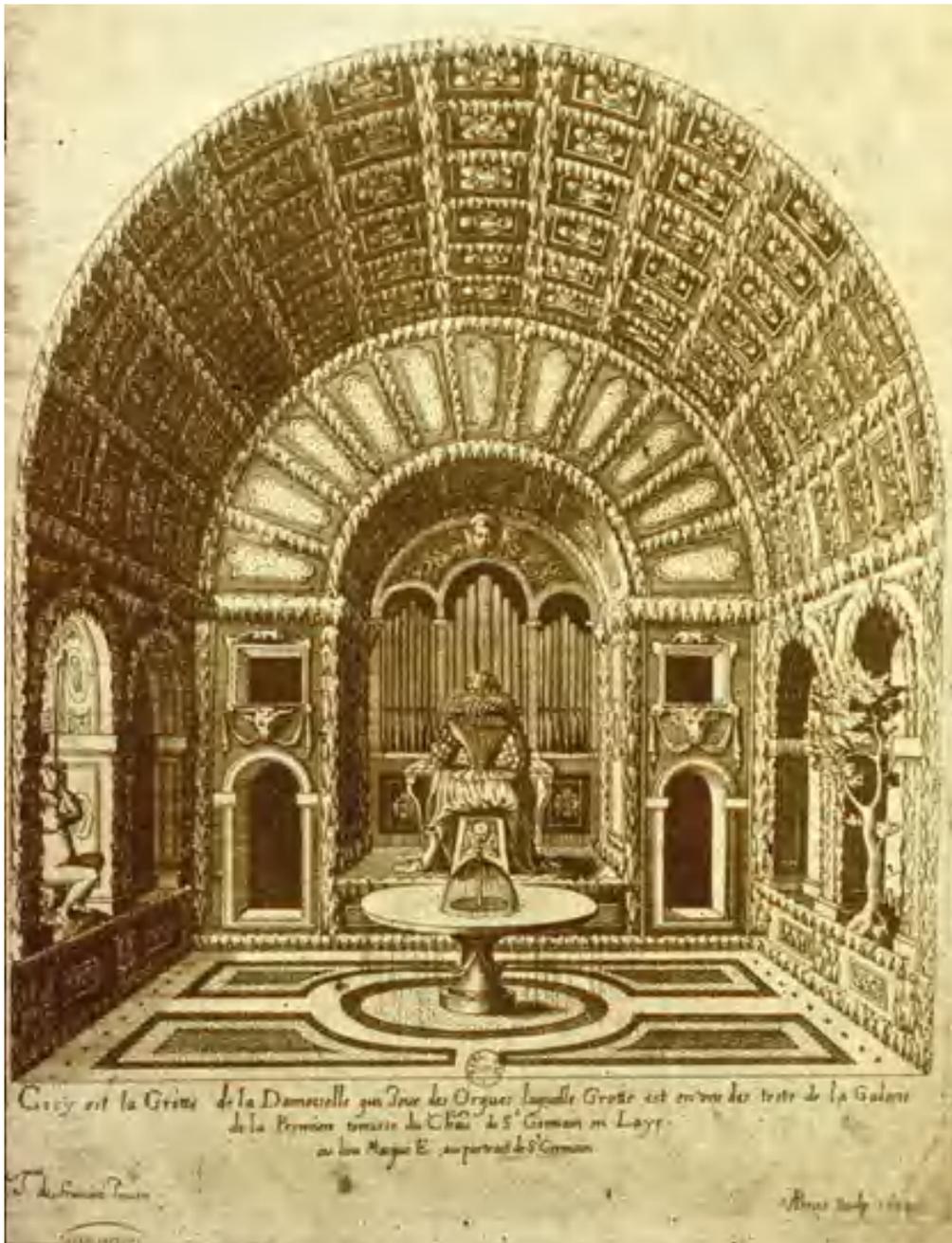
1. Les deux royaumes de France et de la Bretagne.
2. Les grands de France et de Bretagne.
3. Les grands de France et de Bretagne.
4. Les grands de France et de Bretagne.
5. Les grands de France et de Bretagne.
6. Les grands de France et de Bretagne.
7. Les grands de France et de Bretagne.
8. Les grands de France et de Bretagne.
9. Les grands de France et de Bretagne.
10. Les grands de France et de Bretagne.
11. Les grands de France et de Bretagne.
12. Les grands de France et de Bretagne.
13. Les grands de France et de Bretagne.
14. Les grands de France et de Bretagne.
15. Les grands de France et de Bretagne.
16. Les grands de France et de Bretagne.
17. Les grands de France et de Bretagne.
18. Les grands de France et de Bretagne.
19. Les grands de France et de Bretagne.
20. Les grands de France et de Bretagne.
21. Les grands de France et de Bretagne.



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA20-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°20

Décrivez ce jardin (le parc de la Tête-d'Or à Lyon) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Parc de la Tête d'Or







Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

21-MC-TACERA-ORAL-HA21-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°21

Décrivez ce jardin (le parc du Petit Trianon à Versailles) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

